



Réaliser la vérification journalière et utiliser des échafaudages de pied

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Référence
STD-TRHECP04

Pré Requis

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Ne pas faire l'objet de contre-indication médicale au travail en hauteur

Public Concerné

Toute personne appelée à vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004) et utiliser un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant.

Objectifs :

- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
- Savoir l'utiliser conformément à la notice du fabricant.

Contenu

Les enjeux de la prévention,

Les rôles et responsabilités des différents acteurs,

La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses,
- Communiquer - rendre compte.

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,

L'exploitation de la notice du fabricant,

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent,

L'examen d'adéquation,

L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage,

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage,

Le compte-rendu de vérification,

Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage de pied.

Qualification Intervenant (e)(s)

Formation spécialisée dans le montage, la vérification et l'utilisation d'échafaudages

Moyens pédagogiques

- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situations pratiques
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Modalités d'évaluation

Contrôle des savoirs théoriques par QCM.
Validation des acquis pratiques en continu.